

DROITS
TERRITOIRES
CULTURES

CRIMES SANS TABOU

LES MEURTRES COLLECTIFS
EN JUGEMENT

Par

Sara Liwerant



BRUYLANT

2 0 1 0

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Introduction.....	1
PREMIÈRE PARTIE	
L'agir génocidaire	
CHAPITRE I. – Lever les interdits du meurtre et de l'inceste	13
I. – LE LANGAGE DU MEURTRE.....	14
1. – <i>Instituer le déni de la transgression</i>	14
2. – <i>Rhétoriques meurtrières</i>	18
II. – L'ORGANISATION DU PASSAGE À L'ACTE : NI VIVANT NI MORT	24
1. – <i>Produire le « non humain » ?</i>	26
2. – <i>L'annulation de la mort</i>	32
III. – REFONDER L'ORIGINE	38
1. – <i>Le meurtre comme relation sociale</i>	39
2. – <i>Choisir sa généalogie</i>	45
CHAPITRE II. – Les pratiques meurtrières.....	55
I. – LA MISE EN ACTE CRIMINELLE	55
1. – <i>Un invariant : la cruauté</i>	56
2. – <i>L'usage politique des corps</i>	64
3. – <i>Meurtres à huisclos</i>	76
II. – ESQUIVES DISCURSIVES DES EXÉCUTANTS	80
1. – <i>Soumission à l'ordre ou l'effet de la nouvelle normativité</i>	81
2. – <i>La légitime défense ou la rhétorique de l'inversion</i>	86
3. – <i>De la contrainte au nouveau contrôle social</i>	89

DEUXIÈME PARTIE

Juger au nom de l'humanité?

CHAPITRE I. – L'humanité, mesure des meurtres collectifs.....	103
I. – L'EFFONDREMENT DES REPRÉSENTATIONS DE L'HUMAIN	104
1. – <i>Des crimes ineffables parce qu'irreprésentables</i>	104
2. – <i>Penser l'humain sans la morale</i>	112
II. – NOMMER L'INCONCEVABLE	119
1. – <i>L'humanité saisie par le droit</i>	120
2. – <i>Définir l'humanité?</i>	126
3. – <i>Discours du droit et grammaire du crime</i>	133
III. – L'HUMANITÉ, NOUVELLE LÉGITIMITÉ DE LA JUSTICE PÉNALE INTER- NATIONALE	139
1. – <i>Du droit de la guerre à la restauration de la paix</i>	139
2. – <i>D'une justice d'Etat à un jugement au nom de l'humanité</i>	145
3. – <i>La réconciliation, nouvelle mission du droit pénal international</i>	149
CHAPITRE II. – Un droit en décalage face aux meurtres collectifs.....	159
I. – JUGER LES «SECONDS COUTEAUX».....	161
1. – <i>Une responsabilité individuelle pour un meurtre collectif</i>	162
2. – <i>Comment sanctionner les meurtres collectifs?</i>	179
II. – LES FORUMS DE JUSTICE	187
1. – <i>Lieux de justice</i>	189
2. – <i>Le droit : sous quelles formes?</i>	200
3. – <i>Avec quels acteurs?</i>	207
Conclusion	221

CRIMES SANS TABOU

LES MEURTRES COLLECTIFS EN JUGEMENT

Quelle est la conception de la justice pénale véhiculée dans cette « mondialisation » du droit pénal, modèle sur lequel se cristallisent les espoirs, aussi nombreux que différents ?
Devant les meurtres collectifs, matérialisation de l'abolition du principe de la limite, quelles sont les réponses de la justice pénale internationale ?

Cet ouvrage propose une nouvelle lecture des crimes contre l'humanité et des génocides. L'analyse criminologique des pratiques meurtrières révèle non seulement la manipulation des tabous du meurtre, de l'inceste et du cannibalisme mais également un agir génocidaire qui remet en question les fondements de la normativité des communautés humaines sur des valeurs éthiques. Face aux dits et non-dits des meurtres collectifs, la justice pénale internationale reproduit une rationalité imperméable à l'abolition du principe même de limites et de perpétuation des sociétés.

Cet essai est une invitation à penser d'autres espaces de justice pouvant considérer d'une part les visions endogènes d'une justice territorialisée et d'autre part l'effondrement d'une perception de l'Humanité dévoilés par les meurtres collectifs et politiques.

Maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, enseignant également au Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris (Université Paris I Panthéon-Sorbonne), professeure invitée à l'école de criminologie de l'Université de Lubumbashi en République Démocratique du Congo depuis 2006, Sara Liwerant est actuellement conseillère du Ministre de la Justice et des Droits Humains de la République Démocratique du Congo. Pénaliste, criminologue et anthropologue du droit et de la justice, elle a été rédactrice en chef de la Revue Droit et Cultures. Ses nombreuses publications portent sur les meurtres collectifs, la justice pénale internationale et le milieu carcéral. En effet, l'auteure a travaillé dans les prisons françaises, au Pérou sur la justice transitionnelle et à Brazzaville avec des acteurs de la guerre civile.

